



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation économique du secteur des loisirs intérieurs

Question écrite n° 43295

Texte de la question

M. Sébastien Jumel interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation économique des loisirs intérieurs *indoors*. Depuis le début de la crise de la covid-19, à l'instar d'autres secteurs de loisirs particulièrement touchés, les loisirs intérieurs (parcs de jeux pour enfants, *laser game*, *escape game*, trampoline parcs, réalité virtuelle, *bowling*) qui représentent environ 2 000 entreprises sur notre territoire et près de 12 000 salariés subissent une véritable hémorragie économique et sociale. En dépit des aides apportées lors des différents confinements, le secteur continue de connaître des pertes de chiffre d'affaires conséquentes. La saison hivernale, favorable à l'organisation de moments conviviaux professionnels ou amicaux, qui devait faire office de premier pilier de la relance de l'activité du secteur est malheureusement frappée par la reprise épidémique. Aujourd'hui, en dépit d'un respect scrupuleux des protocoles sanitaires, les entreprises voient les réservations s'annuler en cascade. Elles peinent à se projeter dans leur avenir économique et craignent pour la pérennité de leur activité. Les mesures de soutien public si elles sont avérées utiles et nécessaires ne permettent plus de soutenir l'activité du secteur et alors que les premiers remboursements des prêts garantis par l'État vont débiter au premier trimestre 2022, les entreprises sont inquiètes. Un très grand nombre d'entre elles n'ont pas retrouvé des capacités de trésorerie suffisantes pour rembourser ces prêts. Les professionnels attendent donc des mesures concrètes fortes pour protéger leur outil économique et leur permettre de traverser ces prochains mois de crise dans des conditions plus sereines. Elles proposent, entre autre, le retour de l'activité partielle à un niveau équivalent durant les premiers confinements, mais également la réouverture du fond de solidarité spécifiquement pour les secteurs les plus frappés par la reprise, de même qu'un report d'échéances de remboursement des prêts garantis par l'État. Il souhaite savoir quelles mesures M. le ministre entend prendre pour protéger ce secteur en très grande difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43295

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 8972

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)